



Du contre... du contrat... du contra cyclique vers l'avenir

Cet automne a été le théâtre de nombreuses manifestations agricoles. Parmi les diverses revendications, le climat économique difficile de l'année 2014 était particulièrement souligné.

En effet, si cette fin d'année s'annonce moins difficile que celle de 2013, pour la plupart des filières, elle reste morose. Et ce, malgré des rendements très satisfaisants, car les cours sont déprimés.

Toutefois, une éclaircie semble poindre pour les céréales et la viande ovine ces dernières semaines, alors que l'horizon s'assombrirait en 2015 pour le lait, qui a eu de beaux jours cette année.

Comme nous l'avons écrit à plusieurs reprises dans ces colonnes, les filières agrico-

les de Midi-Pyrénées, comme toutes celles de l'Union européenne sont désormais confrontées à la très grande variabilité des cours mondiaux.

A cette situation qui touche toutes les agricultures du monde, il existe différentes réponses politiques.

L'Union Européenne a fait le choix, pour la politique agricole commune 2014-2020, de maintenir son système d'aides directes découplées, ainsi qu'une petite partie des aides couplées, afin de garantir une stabilité budgétaire et respecter les exigences de l'organisation mondiale du commerce (OMC). La régulation des marchés repose désormais essentiellement sur la contractualisation.

Les Etats-Unis, dans leur

Farm bill 2014-2018, ont fait le choix de supprimer les aides découplées à l'hectare et de renforcer leurs dispositifs de subventions contractuelles de garantie sur les prix ou sur le chiffre d'affaires. Avec ce dispositif « assurantiel », le gouvernement américain cherche à sécuriser ses agriculteurs tout en maintenant leur compétitivité à l'export de produits agricoles. Quitte à ne pas respecter les plafonds fixés par l'OMC et à ne plus maîtriser son budget agricole, en cas de baisse durable des prix.

Si ces deux politiques utilisent des dispositifs d'intervention radicalement opposés, elles poursuivent des objectifs assez similaires : maintenir une compétitivité

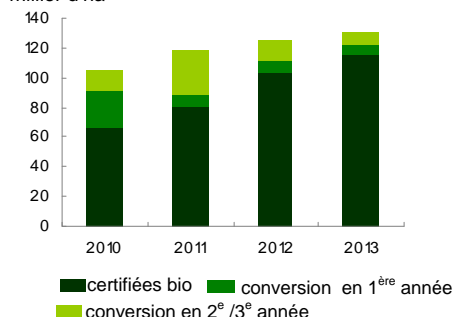
agricole à l'exportation tout en prenant mieux en compte les enjeux environnementaux et le défi climatique, notamment en recréant des circuits de proximité sur leurs territoires.

Pour réussir ces défis ambitieux, il est nécessaire d'investir dans la recherche et l'innovation. Mais il est tout aussi nécessaire de faire du neuf avec du vieux comme le monde : mettre en place des solidarités et des relations gagnant-gagnant pour relier les hommes entre eux. Et relier les hommes avec leur environnement. L'agroécologie, en tant que pensée systémique, peut être une des solutions.

Vincent Darmuzey - SRISET

Évolution des surfaces en cultures bio

surfaces
millier d'ha



Source : Agence bio



140 000 ha en bio



Avec près de 2 800 exploitations labellisées en AB début 2014 et près de 140 000 ha cultivées en bio., Midi-Pyrénées reste au premier rang des régions métropolitaines pour les surfaces en AB et au 2^e rang pour le nombre d'exploitations.

Ce sont ainsi 6 % des exploitations régionales qui sont en AB et 5,7 % de la SAU.

En 2014, la collecte des céréales bio. avoisine les 65 000 tonnes (source : Coop de France Midi-Pyrénées) en augmentation de 32 % par rapport à 2013. Midi-Pyrénées est reconnue pour ses productions de qualité et innovantes : soja alimentaire humaine, blé de force... Le blé arrive en tête avec 18 500 tonnes, le soja représente 13 000 tonnes et le maïs un peu plus de 10 000 tonnes.

Jean-Pierre Cassagne - SRISET

Pour en savoir plus : http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/Regions/

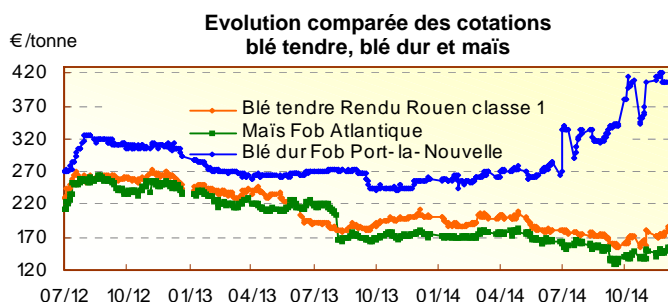


Céréales : des opportunités pour le marché français

Dans un contexte de forte production mondiale et d'une baisse de l'euro par rapport au dollar, le marché des céréales est fluide et propice aux exportations européennes et françaises.

Avec 37,4 millions de tonnes de blé tendre, la production nationale dépasse de 5 % la moyenne quinquennale. Les cotations d'octobre sont inférieures de 15 % à la moyenne quinquennale mais un changement de tendance est enregistré mi-novembre. Les prix remontent pour atteindre 173 €/tonne le 19 novembre et 188 €/t le 5 décembre. Sur la période juillet-novembre 2014, ils sont en retrait de plus de 10 % par rapport à la même période 2013.

Les mauvaises conditions climatiques ont localement endommagé la qualité technologique des blés récoltés en 2014, augmentant ainsi la part de blé fourrager par rapport au blé meunier. Ces problèmes de qualité restent le souci numéro un de cette récolte : 30 % des blés tendres au niveau national vont avoir comme seul débouché l'alimentation animale et se retrouver en concurrence avec l'abondante récolte de maïs (+15 % / 2013, au niveau national). En effet, le différentiel de prix favorable au maïs positionne ce dernier compétitif par rapport au blé tendre dans l'alimentation animale.



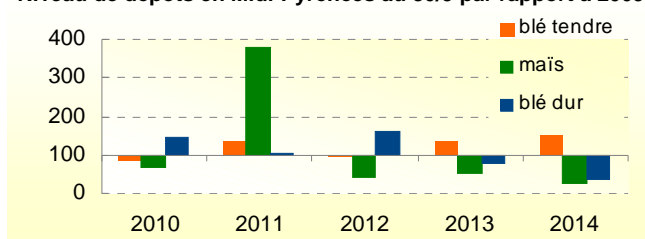
Source : FranceAgrimer

La définition de la qualité boulangère en prenant en compte l'ensemble de critères technologiques, en particulier la panification des lots, et pas uniquement les critères commerciaux (taux de protéine, indice du temps de chute de Hagberg) devrait permettre de valoriser une partie des lots. Midi-Pyrénées pourrait au niveau commercial, tirer son épingle du jeu du fait d'un niveau de qualité globalement meilleur que le niveau national : un

taux de protéine à 12 un poids spécifique de 77,4 un bon niveau de Hagberg (323 contre une moyenne nationale à 135), une note de panification moyenne de 259 (contre 254 au niveau national) et profiter de la remontée des prix pour vendre une partie de la récolte. Les choix variétaux des agriculteurs et des collecteurs de la région, en particulier pour les blés de force, devraient être payant.

Delphine Boudes - SREFA
Virginie Juvenel - SRISET

Niveau de dépôts en Midi-Pyrénées au 30/9 par rapport à 2009



2009 = indice 100

Source : FranceAgrimer

Raisin de table : prix bien orientés

La campagne de commercialisation 2014 peine à se mettre en place, malgré une récolte de qualité, en raison du temps pluvieux : les apports sont limités, l'écoulement lent et la demande en retrait. Mi-septembre, des actions commerciales plus bénéfiques notamment pour le Chasselas permettent des sorties plus régulières. Les autres variétés de raisins comme Lavallée et Muscat profitent d'une meilleure orientation de leurs cours en raison d'un disponible plus faible dans le Vaucluse, l'Italie et certaines

régions d'Espagne (baisse de rendements dans ces secteurs). Cette situation favorise un retour de la demande pour les productions du sud-ouest. Début octobre, la demande est plus intéressée et cet engouement pour le raisin incite les acteurs de la filière à mettre leur production au frigo. L'offre se raréfie tant en raisin blanc qu'en raisin noir car seuls les lots issus des frigos s'échangent. La campagne se termine précocement à des niveaux de prix bien supérieurs à la précédente campagne.

Jean-Pierre Portet - SRISET
Sandrine Laporte - RNM

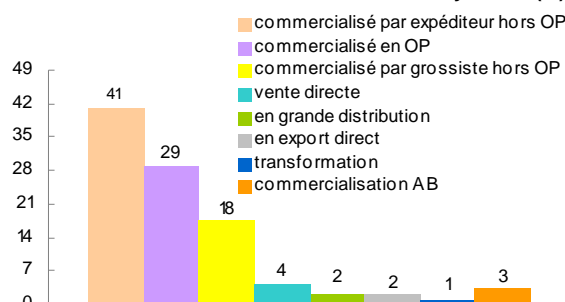
La production du raisin de table en Midi-Pyrénées

500 exploitations pour une superficie qui avoisine les 1 200 ha cultivent du raisin de table. Cette production est présente dans 2 départements, le Tarn-et-Garonne qui concentre 90 % des exploitations et 92 % des

surfaces et le Lot avec seulement 72 ha. Le Chasselas est la variété phare. Elle représente 63 % de la surface régionale de raisin de table. 42 % des volumes commercialisés passent chez un expéditeur et 18 % chez un grossiste.

Jean-Pierre Cassagne - SRISET

Commercialisation du raisin de table en Midi-Pyrénées (%)



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2012

La production bovine : prix dégradés, marché morose



Une consommation atone, un marché intérieur déprimé, des exportations en repli entraînent le marché de la viande bovine à la baisse

L'offre de bovins finis n'est pas absorbé par la consommation de viande bovine, en baisse. Les ménages se sont orientés vers des produits moins chers tels que la viande de porc et de poulet.

Sur les dix premiers mois 2014, les abattages de vaches cumulés ont progressé de 1,8 % au niveau national par rapport à 2013. Sur la même période, au niveau régional, ils ont baissé de 3,5 %. Cette situation tiendrait à une faible demande des abatteurs et des centrales de distribution. A l'approche des fêtes de fin d'année et des mises en avant dans les GMS de la viande de très bonne qualité au rayon traditionnel, la demande progresse légèrement en viande festive. Les cours des gros bovins au stade entrée abattoir se stabilisent, après le fort repli amorcé depuis mi-août. Le cours moyen des vaches de réforme de type « O » au niveau du bassin Grand sud perd près de 50 cts d'euros, soit 15 % sur la période août-novembre 2014 par rapport à la même période 2013.

Les broutards s'écoulent difficilement à l'export

Après cinq premiers mois prometteurs, les cours des bovins maigres se sont retournés en juin. Ils passent en dessous des cours de 2013 et se rapprochent de la

moyenne 2011-2013. Cette dégradation rend les ventes difficiles sur un marché intérieur saturé et un marché à l'export très concurrentiel. En effet, face à la demande timide des clients traditionnels, l'Espagne et l'Italie, les bovins maigres trouvent des débouchés vers le Maghreb mais sur des volumes limités, insuffisants pour dégager le marché.

Le mois de septembre marque traditionnellement la reprise de l'activité d'exportation des broutards. En septembre 2014, les exportations régionales ont reculé de 8% par rapport à septembre 2013, soit 1 000 animaux en moins et de 14 % au niveau national. Sur les neuf premiers mois 2014, les exportations régionales ne reculent que de 4 %, grâce aux ventes supérieures réalisées en mai et juin 2014 par rapport à

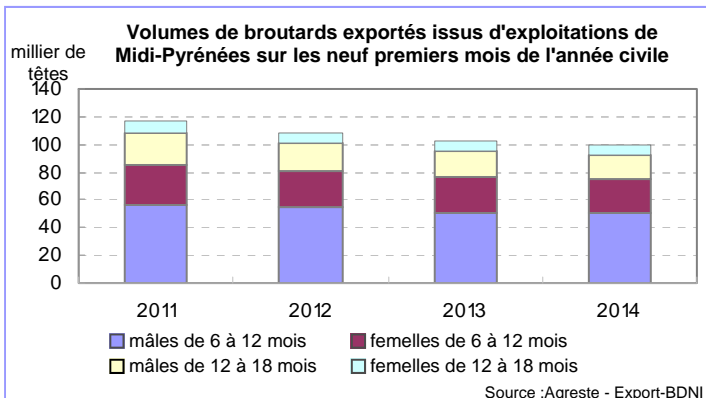
2013. La diminution des ventes d'animaux maigres touche majoritairement les animaux les plus âgés en 2014. La catégorie 12-18 mois baisse de 7 % sur les neuf premiers mois 2014 par rapport à 2013. La baisse des femelles atteint 12 % sur la même période.

Cette évolution traduit la difficulté de vendre des animaux à destination des pays traditionnellement clients de la France tel que l'Espagne et l'Italie qui s'approvisionnent pour partie en Europe de l'Est. Par ailleurs le marché du broutard est très concurrentiel et sous l'influence indirecte de l'embarco russe. Une partie de la production polonaise est réorientée vers l'Italie à bas prix. Dans ce contexte, les perspectives d'améliorations sur ce marché à court terme sont assez pessimistes.

Veaux de boucherie : l'ajustement de l'offre maintient les cours

Dans un contexte de diminution de la viande de veau dans le panier des ménages, l'équilibre offre-demande permet le maintien des prix. Sur les dix premiers mois 2014, les entrées des veaux de boucherie en ateliers d'engraissement sont en baisse de 1 % et les sorties en augmentation de 1,3 %, par rapport à la même période 2013. Le repli des abattages de veaux de boucherie, en cumul sur les 10 premiers mois 2014 /2013, atteint 2,2 % au niveau national et 1,5 % en Midi-Pyrénées, qui représente près de 10 % du volume national (en tête). Les opérations de promotion, à la distribution ont permis la stabilisation des cours du veau de boucherie. Sur les onze premiers mois 2014, la cotation moyenne du Bassin sud-ouest pour le veau rosé clair est supérieure de 2,6 % à la moyenne 2013 et 5,5 % à la moyenne 2011-2013.

Michel Lieuteret - SREFA
Christian Fabregue - SRISET



Conférence du bassin laitier sud-ouest

Le 30 octobre 2014, Pascal Mailhos, en tant que préfet coordonnateur du bassin laitier du sud-ouest, a réuni la conférence de bassin laitier du sud-ouest.

Désormais, la conférence élargit son domaine de compétence en incluant les filières laitières ovine et caprine. Le plan stratégique pour les trois campagnes laitières 2015-2017 a été validé. Ses

cinq orientations stratégiques assurent le renouvellement des générations par l'installation et la transmission des exploitations laitières, améliorer la compétitivité économique de la filière, développer l'innovation, améliorer la connaissance de la filière et des marchés, retrouver une dynamique dans la filière s'enrichissent de nouvelles actions par rapport à la période 2012-2015.

L'on peut citer, entre autres :
- l'établissement d'une charte « installation » qui engagera tous les acteurs de la filière dans l'accompagnement d'une installation ;
- la communication sur le métier de producteur de lait via l'organisation de journées d'information, de forums dédiés ;
- la promotion de l'innovation auprès des petites et moyennes entreprises de la filière ;

- la création d'une interface d'échanges avec la distribution pour, notamment, mieux connaître les attentes des consommateurs et mieux valoriser les produits locaux.

Dominique Aymard - SRISET





Co-piloté par l'Etat et le conseil régional, le comité régional « Ambition bio 2017 », installé en juin 2014 a pour but de piloter ce programme régional. Les partenaires professionnels de la filière agriculture biologique ont construit à partir de la concertation et du programme « Ambition bio 2017 », le plan stratégique régional pour le développement de la filière bio de Midi-Pyrénées 2014-2020. Il comprend 4 axes stratégiques déclinés en objectifs. Le plan d'actions 2015 dresse les pers-

pectives et définit les principaux enjeux pour Midi-Pyrénées :

- **L'axe 1** vise le développement de la production et des conversions et l'accompagnement des producteurs. En 2015, l'accent sera mis sur le lien avec l'aval, avec une sensibilisation accrue auprès des porteurs de projets. Afin d'améliorer les revenus agricoles, la viabilité et la pérennité des exploitations, des actions de développement agricole et des outils de conseil aux producteurs seront mis à disposition.
- **L'axe 2** porte sur la structu-

ration des filières, avec pour objectifs une meilleure connaissance des filières et des marchés, le développement des démarches d'organisation de la production et des filières. Les principales actions régionales 2015 visent à consolider l'observatoire amont/aval, à créer de nouvelles filières à valeur ajoutée, développer une stratégie de distribution en lien avec la grande distribution.

- **L'axe 3** a pour objectifs de développer la consommation de produits bio régionaux. Dans cette perspective, la démarche Bio-sud-ouest

France, est un outil pour accompagner la promotion et la communication sur les produits bio de la région.

- **L'axe 4** porte les objectifs de recherche, innovation et formation. Les travaux pour 2015 visent à mettre en place le programme d'expérimentation bio. En particulier, pour les actions de recherche et expérimentale, transfert de technologie entre le Bio et le conventionnel, vulgarisation et diffusion des résultats de la recherche.

Nadine Loirette-Baldi - SREFA

Observatoire des filières agricoles

Pour la quatrième année consécutive, CER France Midi-Pyrénées et MSA ont présenté les premiers résultats de l'observatoire régional des exploitations agricoles pour la campagne 2014. Les indicateurs suivants : produits, charges, EBE (excédent brut d'exploitation) et le revenu disponible, sont analysés pour établir les premiers résultats prévisionnels. Il s'agit de prévisions qu'il convient d'interpréter comme des tendances et non comme des résultats consolidés.

Les premières projections montrent des résultats d'un niveau bas, proche de celui de 2013 pour la plupart des filières de la région, hormis la viticulture, la production de raisin de table et la filière bovins lait. La conjoncture défavorable en grandes cultures (prix à la baisse, hormis le blé dur) impacte fortement les résultats des exploitations de grandes cultures et des systèmes de polyculture intégrant les céréales. Malgré de bonnes

récoltes de céréales, l'excédent brut d'exploitation des exploitations grandes cultures se situerait en dessous de la moyenne triennale 2011-2013. Toutefois le niveau d'EBE est très variable selon l'assolement : très fai-



ble à nul pour les exploitations sans cultures spéciales, et légèrement meilleur en présence d'ail ou de maïs semence. En viticulture, la récolte 2014 est jugée conforme à une année moyenne en rendements et qualité. Pour cette filière, les simulations ne portent que sur les producteurs qui vendent majoritairement leur vin en vrac. La commercialisation arrive dans une conjon-

ture viticole favorable : demande soutenue, stocks disponibles au plus bas, récolte en baisse dans les régions concurrentes. De ce fait, l'EBE 2014 progresserait et se situerait dans une

fourchette haute, proche du niveau de 2012 ou 2011.

L'EBE des exploitations d'élevage et de polyculture-élevage serait comparable à celui de 2013 : stable ou en légère baisse pour la production de viande bovine lié au contexte difficile en bovins viande. Pour les systèmes ovins viande bénéficiant du maintien des prix à un bon niveau, les résultats seraient stables ou légèrement supé-

rieurs à ceux de 2013.

La filière bovin lait a bénéficié du prix du lait de vache orienté à la hausse en 2014. Les volumes de collecte sont stables pour le bassin Sud-ouest, d'après FranceAgrimer et les résultats prévisionnels annoncés en hausse.

Pour les producteurs de lait de brebis, la collecte serait en légère diminution. L'EBE des exploitations serait en légère baisse par rapport à la moyenne 2011-2013.

La campagne 2014 s'annonce difficile pour la filière pommes (baisse des volumes, marché difficile). L'EBE 2014 serait en baisse, inférieur à la moyenne des trois dernières années. Pour les exploitations à dominante prune et raisin, de grandes disparités en matière d'EBE sont attendues. Le raisin de table va, cette année, compenser la mauvaise performance de la prune pour les exploitations qui ont ces deux productions.

Christian Fabregue - SRISSET

Agreste

La statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr



www.franceagrimer.fr

www.rnm.franceagrimer.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Tél : 05 61 10 61 56
Mél : donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Pascal AUGIER
Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY
Rédacteur en chef : Christian FABREGUE
Rédaction : DRAAF
Composition : Dany GAYRAUD
Dépôt légal : à parution - ISSN n° 1958

Décembre 2014